



Politique d'exclusion

JANVIER 2021



Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2010, notre démarche d'investisseur responsable repose sur une philosophie d'investissement à long terme fondée sur la conviction. Nous veillons ainsi à ce que les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) significatifs pour les investisseurs et l'ensemble des parties prenantes soient pris en considération dans l'analyse et l'évaluation des émetteurs, tout comme les critères financiers traditionnels.

Dans ce contexte, ODDO BHF Asset Management SAS (France), ODDO BHF Asset Management GmbH (Allemagne) et ODDO BHF Asset Management Lux (Luxembourg), agissant sous la marque unique ODDO BHF Asset Management, ont défini une politique d'exclusion concernant certaines activités ou secteurs controversés et / ou des pratiques allant à l'encontre des grandes conventions internationales.

En fonction de leur nature, ces exclusions peuvent s'appliquer à l'ensemble des fonds gérés par les entités ODDO BHF Asset Management SAS, ODDO BHF Asset Management GmbH et ODDO BHF Asset Management Lux, se limiter au périmètre des fonds intégrant les critères ESG dans leur processus d'investissement, ou bien au cas par cas en fonction de choix relevant des équipes de gestion.

Sommaire

1. Exclusions normatives	3
1.1 Armes controversées	3
1.2 Non-respect des conventions internationales	4
2. Exclusions sectorielles	5
2.1 Charbon	5
2.1 Autres secteurs	6
3. Procédure de contrôle	7



1. Exclusions normatives

1.1 Armes controversées

Conformément aux conventions et traités internationaux signés par la France et l'Allemagne, ODDO BHF Asset Management exclut sans condition toute société impliquée dans le développement, la production et la distribution d'armes dites controversées.

Cette exclusion concerne :

- a. Les armes chimiques telles que définies dans la Convention sur les armes chimiques ratifiée à Paris en 1993 ;
- b. Les mines anti-personnel telles que définies dans le Traité d'Ottawa en 1999 ;
- c. Les armes à sous-munitions telles que définies dans la Convention d'Oslo en 2008.

En l'absence de liste officielle, la recherche ESG d'ODDO BHF Asset Management SAS, conseil d'ODDO BHF Asset Management SAS, d'ODDO BHF Asset Management GmbH et d'ODDO BHF Asset Management Lux, constitue et met à jour au minimum une fois par an cette liste. Elle est élaborée en s'appuyant sur les organismes de référence suivants : le Fonds de Réserve des Retraites (FRR), le fonds souverain norvégien Norges, le fonds de pension des fonctionnaires hollandais ABP et le fonds de pension néo-zélandais NZ SuperFund.

L'interdiction d'investir dans les sociétés impliquées dans les armes controversées concerne l'ensemble des fonds gérés par les entités ODDO BHF Asset Management SAS, ODDO BHF Asset Management GmbH et ODDO BHF Asset Management Lux, toutes classes d'actifs confondues.

1.2 Non-respect des conventions internationales

L'analyse ESG développée en interne par ODDO BHF Asset Management repose sur les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies. Ce dernier est bâti autour de 10 principes traitant des droits de l'homme, des droits du travail, de l'environnement, et de la lutte contre la corruption, issus des grands référentiels internationaux (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Conventions OIT, Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations-Unies contre la corruption).

Dans le cadre du développement de notre politique d'investisseur responsable, l'exclusion des sociétés en violation des conventions internationales concerne l'ensemble des fonds ouverts des différentes entités juridiques opérant sous la marque unique ODDO BHF Asset Management (ODDO BHF Asset Management SAS, ODDO BHF Asset Management GmbH et ODDO BHF Asset Management Lux), toutes classes d'actifs confondues.

Nous nous appuyons sur notre fournisseur externe de données extra-financières, MSCI, afin de définir et de mettre à jour mensuellement cette liste d'exclusion. Les sociétés éligibles sont déterminées selon le filtre « Global Norms Screening » au sein du module MSCI ESG Controversies.

Afin de fournir aux investisseurs un signal clair lié à la violation présumée par une entreprise des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, la recherche MSCI analyse diverses sources d'informations telles que les médias, les ONG, et les entreprises elles-mêmes pour déterminer l'ampleur d'une controverse. Les entreprises avec une controverse maximale dans les domaines de la corruption, des droits de l'homme, des droits du travail ou bien encore des questions environnementales sont considérées comme étant en violation des principes du Pacte Mondial des Nations Unies.



2. Exclusions sectorielles

2.1 Charbon

En janvier 2021, ODDO BHF Asset Management a publié une mise à jour de sa politique d'exclusion du charbon afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1.5°C, passant en particulier par la neutralité carbone en 2050.

En accord avec les derniers travaux des organismes référents sur les questions climatiques (GIEC¹, AIE², UNEP³), ODDO BHF Asset Management s'inscrit dans un calendrier de sortie du charbon d'ici 2030 pour les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE et 2040 pour le reste du monde.

Cette trajectoire s'applique à l'ensemble des fonds ouverts des différentes entités juridiques opérant sous la marque unique ODDO BHF Asset Management (ODDO BHF Asset Management SAS, ODDO BHF Asset Management GmbH et ODDO BHF Asset Management Lux), toutes classes d'actifs confondues.

Le détail de notre politique d'exclusion du charbon (activités concernées, critères d'exclusion, seuils) est disponible à l'adresse suivante :

https://www.am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investment_capabilities/1008/sustainable_investments_esg/1016

¹ Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

² Agence International de l'Energie

³ United Nations Environment Program (Programme des Nations Unies pour l'Environnement)

2.1 Autres secteurs

Les exclusions sectorielles mentionnées ci-dessous s'appliquent, au cas par cas, en partie ou en totalité en fonction des choix des équipes de gestion.

Ces exclusions ciblent les entreprises productrices dans les différents secteurs controversés suivants :

- a. Le tabac
- b. L'alcool,
- c. Le nucléaire
- d. Les jeux d'argent
- e. L'armement
- f. La pornographie
- g. Les OGM et pesticides
- h. Le gaz et pétrole de schiste et les sables bitumineux

Sur l'ensemble des secteurs cités ci-dessus, le seuil d'exclusion est fixé à 5% du chiffre d'affaires.

Ces listes d'exclusion sectorielles sont établies et mises à jour au minimum une fois par an par l'équipe de recherche ESG d'ODDO BHF Asset Management SAS, en s'appuyant sur son fournisseur externe de données extra-financières MSCI et sur les travaux de recherche de certains brokers sélectionnés.



3. Procédure de contrôle

L'équipe de recherche ESG d'ODDO BHF Asset Management SAS, conseil d'ODDO BHF Asset Management SAS, d'ODDO BHF Asset Management GmbH et d'ODDO BHF Asset Management Lux, diffuse aux gérants en charge des fonds concernés les différentes listes d'exclusion afin d'éviter l'investissement à tort dans une société en faisant partie.

Les listes d'exclusion sont également diffusées aux équipes de contrôle afin d'être paramétrées dans les outils de suivi des contraintes de portefeuilles :

- En pré-trade dans Bloomberg AIM (blocage en cas d'achat) sur la base des portefeuilles en temps réels ;
- En post-trade via l'outil interne Sentinel (rappel en cas d'éventuel non-respect) sur la base des inventaires comptables.



ODDO BHF Asset Management SAS

12 boulevard de la Madeleine
75440 Paris Cedex 09 France
am.oddo-bhf.com